

CONTEXTE

MALGRÉ DES EFFORTS ENGAGÉS CES DERNIÈRES ANNÉES, LES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES MARINES NE DISPOSENT PAS DE L'ENSEMBLE DES DONNÉES NÉCESSAIRES POUR PRÉVENIR LES RISQUES DE SUREXPLOITATION DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE POISSONS, COQUILLAGES ET CRUSTACÉS.

Compte tenu des risques économiques, sociaux et sanitaires qui pourraient découler d'une diminution de certaines ressources, des dynamiques s'engagent pour accéder, centraliser l'accès, analyser et interpréter les données qui contribueront à une gestion fine et adaptative des ressources exploitées. L'opération vise à canaliser et renforcer ces efforts par le développement d'observatoires des pêches côtières.



SYNTHÈSE

En février 2020, l'observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie a vu le jour avec le recrutement de sa coordinatrice. Les objectifs globaux et spécifiques ainsi que le plan stratégique ont été définis. Ils ont permis de définir un plan d'actions pour 2020-2022.

Wallis et Futuna et la Polynésie française ont souhaité mieux définir leurs besoins en la matière via une mission d'assistance à la mise en place d'observatoires des pêches sur ces territoires.

Un consortium, recruté pour Wallis et Futuna a mené une première mission en novembre 2020 pour dresser un diagnostic de la situation, cartographier les parties prenantes

et leurs dispositions à collaborer. En effet, la faisabilité d'un observatoire est conditionnée par le soutien des décideurs, l'implication des pêcheurs et la mise à disposition de moyens techniques et humains adaptés. Dans un souci de cohérence des actions PROTEGE une identité visuelle a été conjointement élaborée pour les observatoires de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna.

CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



1 COMITÉ DE PILOTAGE OBSERVATOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES EN NOUVELLE-CALÉDONIE CRÉÉ, LES MISSIONS, LE PLAN STRATÉGIQUE ET LES ACTIONS PRIORITAIRES 2020-2022 DÉFINIES



2 APPELS D'OFFRES ÉMIS EN NOUVELLE-CALÉDONIE SUR L'ÉTUDE DE STOCKS DES HOLOTHURIES ET SUR LA PÊCHE NON PROFESSIONNELLE RURALE



DÉPLOIEMENT D'UN ÉCHANTILLONNAGE BIOLOGIQUE D'ESPÈCES HALIEUTIQUES D'IMPORTANCE EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET À WALLIS ET FUTUNA



1 IDENTITÉ VISUELLE ÉLABORÉE AVEC UNE COHÉRENCE ENTRE L'OBSERVATOIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET CELUI DE WALLIS ET FUTUNA



700 ET 5 000 POISSONS ÉCHANTILLONNÉS RESPECTIVEMENT SUR WALLIS ET FUTUNA ET EN NOUVELLE-CALÉDONIE

PERSPECTIVE

Avec l'appui de l'Observatoire des pêches, deux actions majeures sont engagées, au dernier trimestre 2020, en Nouvelle-Calédonie : l'une porte sur l'étude de stocks d'holothuries, l'autre sur la pêche non professionnelle en milieu rural. Par ailleurs, l'Observatoire des pêches se dotera d'une stratégie de travail pour les dossiers concernant l'étude des tailles à première maturité sexuelle pour différentes espèces d'holothuries et de poissons récifolaginaires. L'observatoire travaille à normaliser les différentes fiches de pêche des provinces afin de pouvoir disposer de statistiques à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.

D'autres appels d'offre seront prochainement lancés sur l'étude des tailles à première maturité sexuelle pour différentes espèces d'holothuries et de poissons récifolaginaires

En Nouvelle-Calédonie comme à Wallis et Futuna, les échantillonnages biologiques des poissons et crustacés (taille, poids) se poursuivent. À Wallis et Futuna, des tendances d'évolution des tailles de captures sont produites mais la fiabilité des données doit être éprouvée. Les enquêtes sur la consommation des ménages menées par le service des statistiques de WF appuyé par la CPS, devraient pouvoir fournir fin 2020 de précieuses informations sur les quantités et les espèces pêchées, les efforts déployés, les sites exploités. L'étude de faisabilité d'un observatoire doit se poursuivre sur un deuxième volet de conception en proposant un scénario fonctionnel, des indicateurs à renseigner et des plans d'échantillonnages adaptés aux spécificités locales.

En Polynésie française, il est attendu les résultats de l'étude sur la pression de pêche à l'échelle de la Polynésie française (opération 6B.1.1) avant de travailler sur l'observatoire.



© Matthieu Juncker



© Matthieu Juncker

AVANCEMENT DES ACTIONS

MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES (NC)

ACTION 6B.3.1

En février 2020, le premier mandat confié à l'Observatoire a été de définir un plan stratégique. Avec l'appui des collectivités calédonniennes, de la confédération des pêcheurs et de l'équipe PROTEGE, une gouvernance a été instaurée, des objectifs globaux et spécifiques ont été définis. La mission de l'observatoire est de centraliser, produire, valoriser, communiquer sur les données de la pêche côtière et récifo-lagonaire, afin d'éclairer les décisions. Son champ d'action porte sur tous les types de pêches réalisés dans les eaux jusqu'à 12 milles nautiques au-delà du récif barrière, sous juridiction provinciale. Ces trois objectifs sont (I) Accéder, centraliser et exploiter les informations sur la pêche côtière ; (II) Améliorer les connaissances utiles à la pêche côtière ; (III) Communiquer sur la pêche côtière et animer le réseau d'acteurs. Dans le courant de l'année 2020, l'observatoire s'est attelé à quatre missions : échantillonnage biologique des produits de la mer aux points de vente stratégiques, réalisation d'un bilan statistique 2019 de la pêche professionnelle, mise en place des suivis des exportations d'holothuries et enfin définition et mise en place de l'architecture informatique nécessaire à la gestion et à la bancarisation des données halieutiques.

La mission de l'observatoire est de centraliser, produire, valoriser et communiquer sur les données de la pêche côtière

ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES (WF)

ACTION 6B.3.2

À Wallis et Futuna, la consultation a pour objet la faisabilité de la mise en place d'un observatoire des pêches récifo-lagonaires qui permettra de contribuer à une bonne gestion des ressources récifo-lagonaires marines et de mieux appréhender les évolutions socio-économiques de la filière. L'observatoire devrait permettre de suivre les différents types de pêches récifo-lagonaires (professionnelle, vivrière et récréative) également la commercialisation des productions. Il proposera et développera des outils permettant la consolidation et l'harmonisation des données halieutiques et mettra à disposition des méthodes d'acquisition de données et des méthodes de suivis. L'observatoire aura également pour mission d'analyser les données, de définir et d'évaluer des jeux d'indicateurs robustes, et de proposer des valeurs d'alerte aux autorités chargées de la gestion des ressources. L'étude a fait ressortir qu'un observatoire des pêches à Wallis et Futuna devait servir trois objectifs prioritaires :

- Aider le pêcheur à être compris, entendu et reconnu
- Aider le service de la pêche à mieux appuyer les pêcheurs et la filière
- Mieux gérer la ressource ensemble.



© Mathieu Juncker

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES (PF)

ACTION 6B.3.3

L'action pourrait être lancée en 2022.



© ADECA Technopôle



PROTEGE PROJET RÉGIONAL OcéANien DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES
contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr